

ANNEXE 4

Tableau de transposition des Fonctions Mgen Union / Fonctions GIE Effigie

MGEN Union/ C.C. MUTUALITE		GIE Effigie / C.C. SYNTEC	
FONCTION	CLASSIF.	FONCTION	CLASSIF.
SECRETAIRE SPECIALISE	E4	SECRETAIRE	ETAM 2,1
CORRESPONDANT UTILISATEURS	T2	CORRESPONDANT UTILISATEURS	ETAM 3,2
ASSISTANT DE DIRECTION SIEGE NATIONAL	C1	ASSISTANT DE DIRECTION	I.C. 2,1
CHARGE D'APPLICATIONS MOA	C1	CHARGE D'APPLICATIONS	I.C. 2,2
CHEF DE PROJET MAITRISE D'OUVRAGE	C2	CHEF DE PROJET	I.C 2,3 ou 3,1
RESPONSABLE CONTRÔLE INTERNE	C2	RESPONSABLE DE SERVICE	IC 2,3 ou 3,1
ARCHITECTE FONCTIONNEL	C3	ARCHITECTE SI	I.C. 3,1 ou 3,2
RESPONSABLE DE COORDINATION DE PROJETS	C3	DIRECTEUR	I.C 3,3
RESPONSABLE DE MAITRISE D'OUVRAGE	C3	RESPONSABLE DE DOMAINE	I.C 3,1 ou 3,2
RESPONSABLE SECURITE DU SYSTÈME D'INFORMATION	C3	RESPONSABLE SECURITE DU SYSTÈME D'INFORMATION	I.C 3,2
DIRECTEUR MAITRISE D'OUVRAGE INFORMATIQUE	C4	DIRECTEUR	I.C 3,3

AVERTISSEMENT

L'attention des élus est attirée sur les termes de l'article L.2325-5 du Code du Travail afin que les informations qui présentent un caractère confidentiel soient préservées. Il en est ainsi, en particulier, des informations relatives à la stratégie dans leur ensemble et de certaines données financières figurant dans ce dossier et de tout complément qui pourraient être communiqués au cours des réunions concernant ce projet.